

SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS : S.A.I.P.

1 essai à 12h le 1er mercredi du mois

Vous entendez la sirène...

Un son montant et descendant
3 fois 1mn 41s séparées par un court silence

Numéros en cas d'urgence

Mairie Le Porge	05 56 26 50 15
Sapeurs pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17
SAMU	15

LES RISQUES MAJEURS DE LA COMMUNE

Le Porge compte trois risques majeurs inscrits au dossier Départemental des risques majeurs de la Préfecture de la Gironde

- Le risque incendie de forêt
- Le risque mouvement de terrain (érosion dunaire)
- Sismicité zone 1

Le risque incendie de forêt :
Avec une superficie de 11 000 ha de bois, Le Porge est exposé au risque d'incendie.

Le risque d'érosion dunaire :
Le recul de 1,2 m/an du trait de côte et une avancée dunaire de 1,7 m/an sont les prévisions sur les 13 km de façade littorale.

Le risque sismicité :
Le risque sismique pour Le Porge est très faible (Zone 1).

Les risques non inscrits dans le dossier départemental des risques majeurs, mais avérés, restent :

- Risque de tempête.
- Risque de pollution marine.
- Risque nucléaire.

1, place Saint-Seurin
33680 LE PORGE
Tel : 05 56 26 50 15 Fax : 05 56 26 59 21
www.mairie-leporge.fr

- Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri** (Car icon)
- Ne vous promenez pas sur le littoral ou en forêt** (Person in forest icon)
- Arrêtez toute activité en plein air** (Person under sun icon)
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés** (Umbrella icon)
- VIGILANCE VENTS VIOLENTS** (Windmill icon)
- En ville, soyez vigilants aux chutes possibles d'objets divers** (Falling object icon)
- Placez les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison** (Generator icon)
- Ne prenez pas la mer, ne vous mettez pas à l'eau et stoppez toute activité nautique** (Person in water icon)
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol** (Person on roof icon)

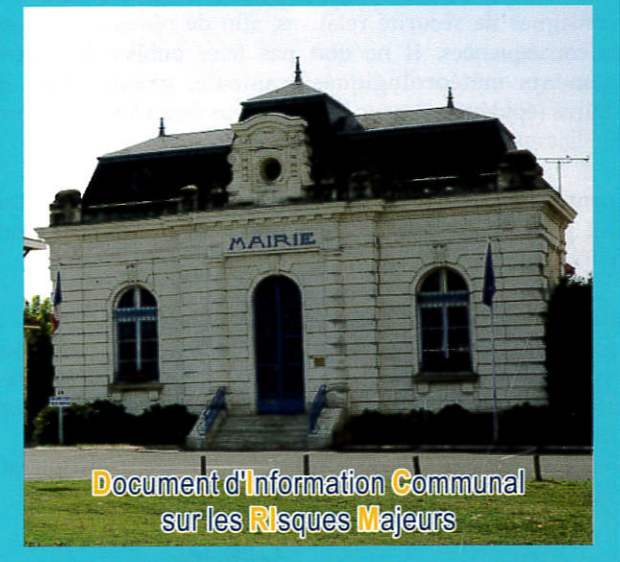
• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
• SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
• RESPECTEZ les consignes données par les autorités

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauveau | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr



1, place Saint-Seurin - 33680 LE PORGE
Tel : 05 56 26 50 15 - Fax : 05 56 26 59 21
www.mairie-leporge.fr

DICRIM



Document à conserver édition 2019

LE RISQUE INCENDIE DE FORÊT

Les caractéristiques de l'incendie de forêt :
86% des feux de forêt sont d'origine humaine soit intentionnelle, soit accidentelle.
Un incendie peut se propager très vite avec le vent, sécheresse, etc..., et en fonction de la nature des bois et forêts : couvert végétal dense, grands pins engendrant des feux de cimes.

Obligation de débroussailler
Article L322-3 du code forestier

Véhicules à moteur INTERDITS en forêt

Incinerations de végétaux interdites toute l'année

Pas de barbecue en forêt

18 112

vous êtes dans une zone soumise au RISQUE DE FEU DE FORET
consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas de feu de forêt

L'INCENDIE APPROCHE

- dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation
- arrosez les abords
- fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE

- rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- fermez volets, portes et fenêtres
- cafeutez avec des linges mouillés

ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
ne sortez pas sans ordre des autorités

RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN EROSION DUNAIRE



Restez éloignés et éloignez les enfants du risque majeur d'ensevelissement.

LE RISQUE DE POLLUTION MARINE

La pollution marine résulte de tous les produits rejetés dans les mers et les océans en conséquence de l'activité humaine.



Ne pas toucher. Ne pas marcher dans les boulettes hydrocarbures.

Alerter immédiatement les services de secours :

- 18 ou 112 ou 17
- La Mairie Le Porge 05.56.26.50.15 aux heures d'ouverture.
- Le poste de secours le plus proche (en saison estivale).

Consulter un médecin ou prendre contact avec le 15 SAMU, en cas de maux de tête, vertiges, vomissement...

vous êtes dans une zone soumise au RISQUE D'ACCIDENT NUCLEAIRE
consultez le dossier déposé en mairie

consignes en cas d'accident

- rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- écoutez la radio
- fermez et cafeutez portes, fenêtres et ventilations
- respectez les consignes des autorités
- ne fumez pas
- ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours
- n'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer

ALERTE 30 secondes

FIN D'ALERTE 30 secondes

Mairie Le Porge	05 56 26 50 15
Sapeurs pompiers	18 ou 112
Gendarmerie	17
SAMU	15

Pour faire face à l'ensemble de ces enjeux, la municipalité a mis en place un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**, qui recense précisément les aléas, les moyens et l'organisation mis en œuvre au niveau communal pour répondre au mieux à toutes ces situations.

Il vise notamment à recenser toutes les capacités d'hébergements et de restaurations avec les autorités supérieures et l'organisation interne à la commune.

« S'ORGANISER POUR FAIRE FACE »

La prévention commence par l'information. Celle-ci doit favoriser, chez chacun d'entre-nous, une culture de la sécurité civile.

La sécurité des habitants de notre commune, et les personnes qui y séjournent, est une priorité essentielle pour la municipalité.



Ce document recense les risques majeurs de notre commune et les consignes de sécurité relatives, afin de réduire au mieux leurs conséquences. Il ne doit pas faire oublier les autres événements météorologiques (canicule, grand froid) ou sanitaires (épidémie...) pour lesquels vous êtes alertés par tous les médias et qui ne sont pas traités ici.

La commune dispose d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), pour déployer tous les moyens en cas d'événements majeurs.

Comme partout, le risque zéro n'existe pas. Mais la connaissance des consignes de sécurité appropriées doit contribuer à minimiser les conséquences humaines, économiques et environnementales. Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en sécurité.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document, en espérant ne jamais avoir besoin de l'appliquer.

Le Maire,
Martial ZANINETTI



Objets et articles de première nécessité pour faire face à une situation d'urgence. Regroupez-les et placez-les dans un endroit facile d'accès.



Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités, à la radio, à la télévision et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes Twitter et Facebook officiels : @gouvernementFr, @place_Beauvau, comptes de la préfecture et des autorités locales.



Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/risques

PENSEZ ÉGALEMENT À :

- Des vêtements et chaussures de rechange
- Du papier hygiénique et un essentiel d'hygiène personnelle
- Un sac de couchage
- Des jeux divers : cartes, dés, dominos, etc. Si la situation devait durer, cela permettrait de passer le temps
- Un sac plastique pour protéger les objets de valeur et les papiers importants.



BOUGIES

avec allumettes ou briquet



RADIO

avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle



TROUSSE MÉDICALE

de premiers soins : bandelettes, alcool, sparadrap, paracétamol, antidiarrhéique, produits hydro-alcooliques pour les mains, etc. ainsi que vos médicaments de traitement en cours



UN DOUBLE DES CLÉS DE MAISON

pour éviter d'avoir à les chercher et risquer de laisser sa porte ouverte ou de se retrouver bloqué dehors ensuite



UN DOUBLE DES CLÉS DE VOITURE

pour éviter de les chercher, ou de les oublier et perdre du temps en cas d'évacuation par la route



UN TÉLÉPHONE PORTABLE

avec batterie chargée



EAU

Six litres par personne en petites bouteilles



NOURRITURE DE SECOURS

consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc.

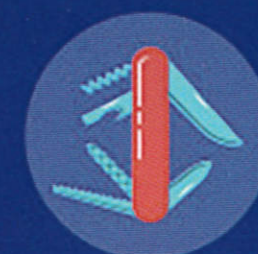


VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

ainsi qu'une photocopie de vos papiers d'identité



ARGENT LIQUIDE OU CARTE DE CRÉDIT



OUTILS DE BASE

Couteau de poche multifonction, ouvre-boîte...



LAMPE DE POCHE

avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo)